



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 31 décembre 2021

## **Nomination d'une nouvelle présidente au Conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba**

La Commission des droits de la personne du Manitoba accueille Laurie Bonten à titre de présidente de son Conseil des commissaires. Mme Bonten a été nommée à ce poste par décret en conseil pour un mandat de trois ans débutant en décembre 2021.

Mme Bonten, fondatrice et conseillère principale en placements de Enhanced Wealth Management, chez Wellington-Altus Private Wealth, s'est engagée à accroître la représentation des femmes dans le secteur des placements financiers. « J'ai commencé ma carrière à une époque où être une femme et un conseiller financier était presque inouï, a expliqué Bonten. Je suis fière des progrès réalisés par les femmes dans le secteur financier et fière de plaider pour de nouvelles avancées en matière d'égalité des sexes dans mon domaine. »

Mme Bonten a également été une ardente défenseuse de sa collectivité, et a récemment été coprésidente du David Foster Foundation Miracle Gala & Concert organisé à Winnipeg. En outre, Mme Bonten a fait du bénévolat auprès de Centraide Major Donors Winnipeg et des Jeux Olympiques spéciaux du Manitoba.

Mme Bonten entre en fonction à une période charnière pour la Commission, puisque les modifications apportées au *Code des droits de la personne* entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Mme Bonten aidera à superviser la mise en œuvre de ces changements cruciaux, qui visent à rendre le système de plaintes en matière de droits de la personne plus rapide et plus efficace. « Nous devons faire en sorte que notre système de plaintes puisse produire des résultats pour les Manitobains plus rapidement. Les personnes qui estiment avoir été touchées par la discrimination méritent une réponse à leurs préoccupations sans délai », a déclaré Mme Bonten.

Mme Bonten dirigera également l'organisme dans le cadre du renouvellement de son plan stratégique. « J'ai hâte de travailler avec mes collègues commissaires, le personnel de la Commission et les parties prenantes de la collectivité pour définir les cinq prochaines années de travail de la Commission, a confié Mme Bonten. Notre organisme joue un rôle essentiel dans la protection et la promotion des droits de la personne au Manitoba. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, je suis enthousiaste à l'idée d'entendre diverses perspectives sur la façon dont nous pouvons nous appuyer sur nos succès passés et améliorer l'efficacité et l'utilité du travail de la Commission. »

Laurie Bonten remplace l'ancienne présidente, Brenlee Carrington-Trepel, qui a quitté son poste en avril 2020. Depuis lors, le vice-président de la Commission, John Burchill, avait rempli le rôle de président par intérim du Conseil des commissaires.

En plus de Laurie Bonten, Aaron Penner a également été nommé au Conseil des commissaires, en remplacement de Loretta Ross qui siégeait à la Commission depuis 2013.

Le Conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba est actuellement composé de Laurie Bonten, John Burchill, Ian Grant, Jeanette Acheson, Tracey Leipsic, Michael Reader, Darcy Strutinsky et Aaron Penner.

Pour les demandes de renseignements des médias, y compris les entrevues avec Laurie Bonten, veuillez communiquer avec la directrice générale par intérim de la Commission, Karen Sharma, à [Karen.Sharma@gov.mb.ca](mailto:Karen.Sharma@gov.mb.ca) ou au 204 792-2172.